

0130053M  
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN  
74 RUE VERDILLON  
13395 MARSEILLE CEDEX 10  
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 92

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/05/2023

Réuni le : 30/05/2023

Sous la présidence de : Gilles Fernandez

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**G - AVENANT Y PAREO** : Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation de l'avenant au contrat YPAREO voté au Conseil d' Administration du 03/04/2023 - N° 81.

Le GRETA-CFA Marseille Méditerranée disposera de 90 accès YPAREO SAAS Prémium au lieu des 70 accès actuels et une plus-value de 520.20 € HT/mois

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	16
Contre :	2
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**  
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fernandez

Prénom : Gilles

Signé le : 05/06/2023 09:49:43

BIEN\_20222023\_92\_0130053M\_230612130725

0130178Y

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PLACE LUCIEN PAYE

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

### BORDEREAU D'INSTRUCTION

**Objet de l'acte** : Passation de conventions, de contrats et de marchés G - AVENANT Y PAREO

**Etablissement émetteur de l'acte** : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

**Numéro de séance** : 8

**Numéro d'enregistrement de l'acte** : 92

**Année scolaire** : 2022-2023

**Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région**

**Décision** : Validation sans observation

**Commentaire** :

**Pièce(s) jointe(s)** : Non

**Observations** :

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Garnier

Prénom : Charles-Henri

Signé le : 12/06/2023 13:07:25

# 1 Proposition financière GRETA-CFA Marseille Méditerranée

Page 1/1

## 1.1 Solution Logicielle - YPAREO SAAS

- 📌 A réception de commande, vous disposerez de **90 accès YPAREO SAAS Premium** (au lieu des 70 accès actuellement en place).
- 📌 Le montant du service sera de **4 684.78 €HT/mois** (au lieu de 4 164.58 €HT/mois), **soit une plus-value de 520.20 €HT/mois**.

Produit	Qté	PU HT	Prix total HT MENSUEL	Prix total TTC MENSUEL
<b>Ancienne configuration YPAREO SAAS - TARIF EDUC</b>				
EDUC YPAREO SAAS PREMIUM - 51 ACCES INCLUS	1	3 124,68€	3 124,68€	3 749,62€
EDUC ACCES SUP. YP SAAS PREM - à partir du 32ème (à l'unité)	19	26,01€	494,19€	593,03€
OPTION SAAS - Pack Pédagogie	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Formation Continue	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Web Services Basic	1	28,09€	28,09€	33,71€
OPTION SAAS - BDD supplémentaire	1	110,00€	110,00€	132,00€
OPTION SAAS - ParcoursSup	1	38,49€	38,49€	46,19€
OPTION SAAS - YSIGN - Emargement	1	50,73€	50,73€	60,88€
<b>Mensualité en euros</b>			<b>4 164,58€</b>	<b>4 997,51€</b>
<b>Nouvelle configuration YPAREO SAAS - TARIF EDUC</b>				
EDUC YPAREO SAAS PREMIUM - 51 ACCES INCLUS	1	3 124,68€	3 124,68€	3 749,62€
EDUC ACCES SUP. YP SAAS PREM - à partir du 32ème (à l'unité)	39	26,01€	1 014,39€	1 217,27€
OPTION SAAS - Pack Pédagogie	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Formation Continue	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Web Services Basic	1	28,09€	28,09€	33,71€
OPTION SAAS - ParcoursSup	1	38,49€	38,49€	46,19€
OPTION SAAS - BDD supplémentaire	1	110,00€	110,00€	132,00€
OPTION SAAS - YSIGN - Emargement	1	50,73€	50,73€	60,88€
<b>Mensualité en euros</b>			<b>4 684,78€</b>	<b>5 621,75€</b>

La proposition, établie au Tarif 2023, indicé Syntec, est valable jusqu'au 31.12.2023. La révision de nos prix est réalisée en décembre de chaque année sur les bases de l'indice SYNTEC de JUILLET. La variation de l'indice SYNTEC sur les 5 dernières années est de 1.7% / an.

**Conditions de facturation** : A réception de commande.

**Conditions de règlement** : par chèque ou virement sous 10 jours à réception de facture.

- ✓ En acceptant notre proposition financière, le client reconnaît avoir pris connaissance, accepté et signé les Conditions Générales de Ventes YMAG ([Lien vers nos Conditions Générales de Vente](#)) qui, complétées par le présent DEVIS/COMMANDE, constituent l'accord plein et entier des parties.

DIJON LE 25/05/2023

Pour YMAG  
**Matthieu DUMONT**  
Chargé d'affaires

Pour le Centre de Formation  
« **Bon pour accord** »  
Date, Nom, cachet et signature

0130053M  
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN  
74 RUE VERDILLON  
13395 MARSEILLE CEDEX 10  
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 81

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/03/2023

Réuni le : 03/04/2023

Sous la présidence de : Gilles Fernandez

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GRETA - YPAREO SAAS - PARCOURSUP - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation du contrat entre le GRETA-CFA Marseille-Méditerranée et la société YMAG concernant le déploiement de l'option YPAREO SAAS-PARCOURSUP pour un montant total de 4 997.50 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	16
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fernandez

Prénom : Gilles

Signé le : 04/04/2023 08:50:41

# 1 Proposition Contrat GRETA-CFA Marseille Méditerranée

Page 1/4

## 1.1 Solution logicielle déployée – YPAREO SAAS PREMIUM

- ✚ Pour 70 accès YPAREO SAAS STANDARD, nombre d'utilisateurs illimité pour les portails.
  - Montant du Service 4 164.58 EUR HT/mois.
  - Notre 1<sup>ère</sup> facturation interviendra à compter du **01/07/2023**.
  - Soit une plus-value de 3 103.56 EUR HT/mois par rapport à la facturation en cours sur les différents sites.
  - Un avoir sera établi sur les facturations en cours sur l'ensemble des sites consolidés à compter de cette même date.

Produit	Qté	PU HT	Prix total HT MENSUEL	Prix total TTC MENSUEL
Nouvelle configuration YPAREO SAAS - TARIF EDUC				
EDUC YPAREO SAAS PREMIUM - 51 ACCES INCLUS	1	3 124,68€	3 124,68€	3 749,62€
EDUC ACCES SUP. YP SAAS PREM - à partir du 32ème (à l'unité)	19	26,01€	494,19€	593,03€
OPTION SAAS - Pack Pédagogie	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Formation Continue	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Web Services Basic	1	28,09€	28,09€	33,71€
OPTION SAAS - Parcoursup	1	38,49€	38,49€	46,19€
OPTION SAAS - BDD supplémentaire	1	110,00€	110,00€	132,00€
OPTION SAAS - YSIGN - Emargement	1	50,73€	50,73€	60,88€
<b>Mensualité en euros</b>			<b>4 164,58€</b>	<b>4 997,51€</b>

✚ Tarif appliqué sous réserve de la confirmation de votre éligibilité au TARIF EDUCATION MICROSOFT (PAGE 4/4).

La proposition, établie au Tarif 2023, indicé Syntec, est valable jusqu'au 31.12.2023. La révision de nos prix est réalisée en décembre de chaque année sur les bases de l'indice SYNTEC de JUILLET. La variation de l'indice SYNTEC sur les 5 dernières années est de 1.7% / an. Conditions de règlement : par chèque ou virement sous 10 jours à réception de facture.

- ✓ En acceptant notre proposition financière, le client reconnaît avoir pris connaissance, accepté et signé les Conditions Générales de Ventes YMAG ([Lien vers nos Conditions Générales de Vente](#)) qui, complétées par le présent DEVIS/COMMANDE, constituent l'accord plein et entier des parties.

DIJON LE 03/04/2023

Pour YMAG  
**Marine STRELLA**  
Attachée Commerciale

Pour le Centre de Formation  
« **Bon pour accord** »  
Date, Nom, cachet et signature

# 1 Proposition financière GRETA-CFA Marseille Méditerranée

Page 1/1

## 1.1 Solution Logicielle – YPAREO SAAS

- ✎ A réception de commande, vous disposerez de **90 accès YPAREO SAAS Premium** (au lieu des 70 accès actuellement en place).
- ✎ Le montant du service sera de **4 684.78 €HT/mois** (au lieu de 4 164.58 €HT/mois), **soit une plus-value de 520.20 €HT/mois**.

Produit	Qté	PU HT	Prix total HT MENSUEL	Prix total TTC MENSUEL
<b>Ancienne configuration YPAREO SAAS - TARIF EDUC</b>				
EDUC YPAREO SAAS PREMIUM - 51 ACCES INCLUS	1	3 124,68€	3 124,68€	3 749,62€
EDUC ACCES SUP. YP SAAS PREM - à partir du 32ème (à l'unité)	19	26,01€	494,19€	593,03€
OPTION SAAS - Pack Pédagogie	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Formation Continue	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Web Services Basic	1	28,09€	28,09€	33,71€
OPTION SAAS - BDD supplémentaire	1	110,00€	110,00€	132,00€
OPTION SAAS - Parcoursup	1	38,49€	38,49€	46,19€
OPTION SAAS - YSIGN - Emargement	1	50,73€	50,73€	60,88€
<b>Mensualité en euros</b>			<b>4 164,58€</b>	<b>4 997,51€</b>
<b>Nouvelle configuration YPAREO SAAS - TARIF EDUC</b>				
EDUC YPAREO SAAS PREMIUM - 51 ACCES INCLUS	1	3 124,68€	3 124,68€	3 749,62€
EDUC ACCES SUP. YP SAAS PREM - à partir du 32ème (à l'unité)	39	26,01€	1 014,39€	1 217,27€
OPTION SAAS - Pack Pédagogie	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Formation Continue	1	159,20€	159,20€	191,04€
OPTION SAAS - Web Services Basic	1	28,09€	28,09€	33,71€
OPTION SAAS - Parcoursup	1	38,49€	38,49€	46,19€
OPTION SAAS - BDD supplémentaire	1	110,00€	110,00€	132,00€
OPTION SAAS - YSIGN - Emargement	1	50,73€	50,73€	60,88€
<b>Mensualité en euros</b>			<b>4 684,78€</b>	<b>5 621,75€</b>

La proposition, établie au Tarif 2023, indicé Syntec, est valable jusqu'au 31.12.2023. La révision de nos prix est réalisée en décembre de chaque année sur les bases de l'indice SYNTEC de JUILLET. La variation de l'indice SYNTEC sur les 5 dernières années est de 1.7% / an.

**Conditions de facturation** : A réception de commande.

**Conditions de règlement** : par chèque ou virement sous 10 jours à réception de facture.

- ✓ En acceptant notre proposition financière, le client reconnaît avoir pris connaissance, accepté et signé les Conditions Générales de Ventes YMAG ([Lien vers nos Conditions Générales de Vente](#)) qui, complétées par le présent DEVIS/COMMANDE, constituent l'accord plein et entier des parties.

DIJON LE 25/05/2023

Pour YMAG  
**Matthieu DUMONT**  
Chargé d'affaires

Pour le Centre de Formation  
« **Bon pour accord** »  
Date, Nom, cachet et signature